

LE COURANT MUNICIPAL

Août 2025



Dans ce numéro

En direct de l'Hôtel de ville	2-3-4
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	5
Club Fadoq St-Stanislas	5
Loisirs des 2 rivières	6
SSJB St-Stanislas	7
Société d'histoire St-Stanislas	7
CAB de la Moraine	8
SAMBA	9
MRC des Chenaux	10
Sûreté du Québec	11

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC

G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca



En direct de l'hôtel de ville
par Marie-Claude Jean, directrice générale

Questions ou commentaires : 819-840-0703
Courriel : municipalite@saint-stanislas.ca

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le **2 novembre 2025**.

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue. *Source* : <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025>.

Vous pouvez, dès maintenant, vous procurer le formulaire de mise en candidature en vous présentant à l'hôtel de ville aux heures habituelles. Cependant, prendre note que les mises en candidatures seront reçues à partir du **lundi 22 septembre à 9 h et se termineront le vendredi 03 octobre à 16 h 30**, heure du bureau de la présidente d'élection.

Pour rester informés en temps réel sur le déroulement de cette étape cruciale de la démocratie municipale, suivez-nous sur Facebook.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME - Quelques rappels importants

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles – Date limite d'application le 30 septembre 2025 : Si vous possédez une piscine résidentielle, de nouvelles normes s'appliquent et vous devez avoir effectué les modifications nécessaires à leur respect au plus tard le 30 septembre prochain. Contactez-nous pour connaître vos responsabilités ou consultez le site Internet www.quebec.ca à ce sujet.



HYGIÈNE DU MILIEU

Règlement relatif aux branchements aux réseaux d'égouts – La Municipalité régleme le branchement aux réseaux d'égout (pluvial et sanitaire). Vous pouvez prendre connaissance du règlement no 2017-04 directement sur notre site Internet au <https://www.saint-stanislas.ca/fr/services-aux-citoyens/centre-documentaire/c708/reglements-municipaux/page-1>. Vous pouvez aussi vous en procurer une copie par courriel ou en papier en vous présentant à l'hôtel de ville.

Essentiellement, vous devez savoir que tout propriétaire doit installer, à ses frais, un dispositif anti-refoulement sur tous les branchements horizontaux de tout appareil installé dans une cave ou un sous-sol, notamment les renvois de plancher, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs ou les siphons qui y sont installés. Ce dispositif doit être conforme aux normes prescrites par la dernière version du *B-1.1, r. 2 - Code de construction, chapitre III – Code de sécurité, chapitre I*).

De plus, les eaux pluviales en provenance du toit d'un bâtiment, qui sont évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente, doivent être déversées en surface et à au moins 150 centimètres du bâtiment en évitant l'infiltration vers le drain souterrain du bâtiment et à au moins 5 mètres de la ligne de lots.

Enfin, il est interdit de déverser, au réseau d'égout municipal, des eaux usées contenant des matières à concentrations telles qu'elles pourraient :

- nuire à la bonne opération du réseau d'égout et du poste d'épuration des eaux ;
- obstruer les conduites d'égout ;
- créer des conditions dangereuses ou des nuisances aux personnes et propriétés ;
- réagir chimiquement d'une façon directe ou indirecte avec les matériaux dont les égouts sont constitués, détruire ou endommager la charpente des égouts ;
- diminuer la capacité hydraulique des conduites.

En respectant les règles d'usage de nos réseaux d'égouts, vous nous aidez à maintenir leur efficacité et à diminuer les coûts d'entretien. Ces réseaux vous appartiennent !

Collecte des déchets domestiques – MRC des Chenaux – Vous avez des interrogations relativement à la collecte des déchets domestiques? Pour y répondre, vous devez communiquer avec la MRC des Chenaux aux coordonnées suivantes : Téléphone 819-840-0704 – Courriel info@mrcdeschenaux.ca. N'oubliez pas de consulter l'endos de votre calendrier de collecte des matières résiduelles. Vous y trouverez une foule d'informations qui possiblement sauront répondre à vos questions.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Frais engagés pour fausses alarmes incendie – Le saviez-vous? La Municipalité est autorisée à réclamer, de tout utilisateur, des frais engagés par celle-ci en cas de défektivité, de mauvais fonctionnement d'un système d'alarme ou de déclenchement non fondé, dont notamment les frais encourus aux fins de pénétrer dans un immeuble.

De plus, constitue une infraction et rend l'utilisateur passible d'une amende, tout déclenchement plus d'une (1) fois par période de douze (12) mois, pour cause de défektivité, de mauvais fonctionnement ou de déclenchements non fondés.

Il est donc important de vous assurer du bon fonctionnement de votre système d'alarme afin de vous éviter de mauvaises surprises.

PARC ALAIN GUILLEMETTE



Pour des questions de sécurité, la Municipalité a décidé de fermer temporairement l'accès aux modules de jeu au parc Alain Guillemette (rue St-Gabriel) en raison de présence de guêpes de sable. Les jeux d'eau demeurent toutefois accessibles pour vous rafraîchir.

Les guêpes de sable sont timides et ne posent « généralement » pas de danger pour la population. Cependant les femelles peuvent piquer si on les provoque ou si elles se sentent coincées.

Arroser son jardin naturellement, c'est faire une fleur à l'environnement.



En utilisant un baril récupérateur d'eau de pluie, on réduit sa consommation d'eau potable sans priver son jardin. Découvrez-en plus sur Quebec.ca/empreinte-bleue
Votre eau, c'est notre eau à tous.

Merci



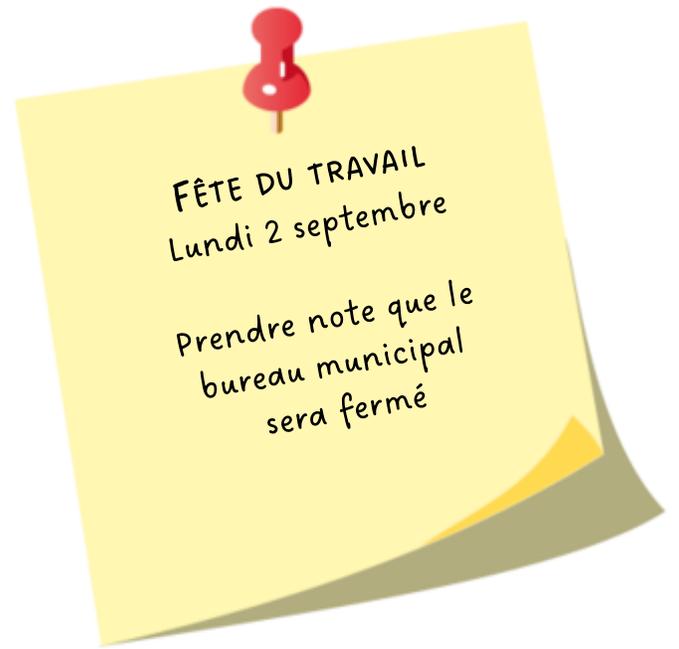
Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui, lors de la réfection du parvis de notre église, ont donné de leur temps.

Jean-Pierre Trudel
Louis Trudel
Gilles Trudel
Michel Cossette
Steeve Cossette

Merci pour votre dévouement et votre générosité!

Les bénévoles sont précieux pour notre communauté.

Lorraine Boisvert, conseillère
Municipalité Saint-Stanislas



ENERGYCYCLE

Calme-toi le plastique!

Sacs de papier seulement dans le bac brun



Pour la santé de notre compost, les sacs de plastique compostables, biodégradables et oxobiodégradables sont **toujours interdits** dans le bac brun.

- ⊗ Même s'ils sont **certifiés compostables**
- ⊗ Même si ta cousine dans **une autre ville a le droit**
- ⊗ Même si le **magasin en vend**
- ⊗ Même si tu les as **toujours utilisés**
- ⊗ Même s'ils sont **bin bin pratiques**

Seuls les sacs en papier sont acceptés dans le bac brun pour le compostage parce qu'ils se décomposent naturellement et au même rythme que les matières organiques. Les sacs en plastique, même ceux étiquetés comme "compostables", ne se décomposent pas de la même manière et peuvent laisser des résidus ou perturber le processus de compostage.

Voici plus d'explications :

Décomposition naturelle : Les sacs en papier sont faits de fibres végétales qui se décomposent facilement dans des conditions de compostage.

Pas de résidus : contrairement aux sacs en plastique, les sacs en papier ne laissent pas de résidus plastiques dans le compost final.

Problèmes avec les sacs de plastique : Les sacs en plastique, même ceux étiquetés « compostables », ont souvent des délais de décomposition plus longs que les matières organiques et peuvent laisser des morceaux de plastique dans le compost.

Contamination : Ces résidus de plastique peuvent contaminer le compost et le rendre impropre à une utilisation.

Alternative au sac : Vous pouvez utiliser du papier journal pour tapisser le fond du bac brun ou déposer les matières organiques en vrac.



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE-BORDELEAU

Le camp de jour à la bibliothèque

Nous avons eu le plaisir de recevoir le camp de jour de Saint-Stanislas à 3 reprises cet été. Pour l'occasion, j'avais préparé 3 animations suivies de la lecture d'un conte. J'ai été ravi de constater l'intérêt et l'attention soutenue de la part des enfants lors de leur venue à la bibliothèque. Merci aussi aux animatrices pour l'encadrement des jeunes et leur collaboration. Les émotions, les légendes québécoises et la pluie ont été les sujets de nos petites rencontres.

Un départ et une arrivée

Sylvie Fortier, bénévole au comptoir de prêt, a quitté notre équipe en raison de son déménagement dans une autre région. Même si son passage a été bref chez nous, il me fait plaisir de souligner son travail avec nous. Par ailleurs, Isabelle Serveau nous a offert de la remplacer au sein de notre équipe. Merci Isabelle de t'impliquer auprès des gens de notre communauté.

Je profite de l'occasion pour remercier aussi, toute notre équipe de bénévoles pour avoir assisté à des rencontres avec d'autres responsables de bibliothèques. Je me considère choyé d'avoir des gens si empressés de contribuer au bon fonctionnement de notre bibliothèque municipale.

René Leone, coordonnateur



Rappel

C'est mercredi le 27 août prochain que nous tiendrons notre épluchette annuelle au Centre sportif ADF Diesel. Du blé d'Inde, des hot-dogs, des jeux, et surtout, bien du plaisir vous y attendent. Nous vous attendons dès 11 h. Si vous n'êtes pas encore inscrits à cette activité, il est encore temps de le faire en me contactant au 418-328-0107.

Renouvellement des cartes de membre

Le renouvellement des cartes de membre a été envoyé par la poste par le bureau régional de la FADOQ Mauricie. Vous pouvez procéder au renouvellement de votre carte en faisant parvenir votre paiement par la poste ou en ligne, à votre convenance. Pour les personnes éprouvant des difficultés à procéder à son renouvellement, vous pouvez m'en aviser; il me fera plaisir de vous venir en aide. Votre carte sera valide pour 1 an, à compter du 30 septembre 2025.

Par ailleurs, pour les personnes qui ne sont pas inscrites à notre club et qui désireraient se joindre à nous, il me fera plaisir de vous remettre un formulaire d'inscription.

Reprise des activités

À compter de la semaine du 15 septembre prochain, nous reprendrons nos activités régulières, mises en pause pour l'été. Viactive, les parties de cartes du mardi et les quilles du jeudi seront de retour. D'autres informations vous seront transmises prochainement.

Mariette Leone, présidente FADOQ Saint-Stanislas (Club S-069).

Un peu d'histoire

Déjà un an que *Loisirs des 2 rivières* existe! C'est en juin 2023 qu'un groupe de personnes s'est réuni pour organiser la 40^e édition du tournoi de balle familial, une tradition chez nous. Grâce à la collaboration de la Société de développement économique et de la Municipalité, le matériel et les équipements nécessaires ont été achetés pour faire fonctionner le restaurant. Alors que nous n'avions jamais travaillé ensemble pour la plupart, une dynamique s'est immédiatement installée au sein de l'équipe et le 40^e tournoi de balle a eu lieu. Suite à cette réalisation, l'idée a germé de prolonger cette collaboration.

Assemblée générale annuelle

Le 9 juin dernier, une trentaine de personnes étaient présentes pour l'assemblée générale annuelle. La première année fut un peu plus ardue, car il y a eu la création des documents légaux, des règlements généraux, les demandes de permis et de subvention fédérale pour le camp de jour.

L'équipe de Loisirs des 2 rivières est composée de : Guylaine Germain, présidente, Nancy Beauvillier, vice-présidente, Audrey Gagnon, trésorière, David Goulet Dionne, secrétaire, Dany Giroux, administrateur, Karine Brouillette, administratrice, Lucie Trudel, administratrice et Elizabeth Tessier, conseillère municipale siégeant sur notre comité.

Réalisations 2024-2025

Fête nationale du Québec en collaboration avec la Société St-Jean Baptiste; Tournoi de balle familial; Fête de l'Halloween; Fête de Noël; La classique hivernale *(comité supplémentaire) avec la randonnée aux flambeaux; Semaine de relâche, la petite soupe de la potote et le 5 à 7 de la relâche; Chasse aux cocos.

Projets

Les mêmes activités reviendront selon leur popularité. Vous avez des idées pour bonifier une activité existante ou en créer une? N'hésitez pas à nous contacter. Un comité supplémentaire peut être créé uniquement pour ça. Fais-toi une équipe (par exemple la Classique hivernale, qui est dirigée par Philip Lafontaine et Louis Desaulniers).

Pour souligner la première année, Gabrielle Poisson, notre super coordonnatrice en loisirs à la Municipalité a eu la bonne idée de créer un concours visant à augmenter le nombre de membres de notre page Facebook. Le tirage a eu lieu le 25 juin 2025 et c'est Mariette Leone qui fut l'heureuse gagnante d'un certificat cadeau de 100 \$ échangeable au resto du Centre sportif ADF Diesel. Bravo !

Tournoi de balle familial – 29, 30 et 31 août 2025

C'est le 29 août prochain que débiteront les festivités du traditionnel tournoi de balle familial! Trois journées de joutes amicales où les familles s'affronteront sur le terrain, au plaisir des petits et des grands! Parallèlement, les divertissements seront à leur comble, entre autres avec les tournois de Pickleball et de Washers! Dimanche soir, le tournoi se conclura en grand avec le spectacle d'Éric Masson et ses musiciens ainsi que le groupe *The Deputies*. Plus de détails suivront via la page Facebook *Loisirs des 2 rivières*. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous y abonner dès maintenant! L'horaire sera publié sous peu! Si vous souhaitez vous impliquer comme bénévole, vous pouvez nous contacter sur la page Facebook ou auprès de Lucie Trudel. Pourquoi ne pas en profiter pour former votre équipe de bénévoles pour un 3 h de plaisir en compagnie de vos frères et sœurs, vos cousins, vos amis ou même vos voisins! Nous en profitons pour vous annoncer que le kiosque de bonbons reprendra du service avec les bénévoles apprentis!

Informations pour inscriptions et bénévolat :

Tournoi de Washers (dimanche) :	Rolande Veillette	418-328-3425
Tournoi de Pickelball (samedi) :	René Léone	418-328-0107
Responsable des horaires et des bénévoles :	Lucie Trudel	418-328-3899
Responsable des équipes de balle :	Dany Giroux	819-696-7332



DES NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE

Depuis quelques années, la Société St-Jean Baptiste de St-Stanislas confie la réalisation de la Fête Nationale à un comité de la Fête pour le 23 Juin 2025, qui fut, encore une fois, un franc succès. Il faisait très chaud le 23 juin et, heureusement, les orages nous ont épargnés. C'est plus d'une centaine de personnes qui se sont réunies au Centre sportif ADF Diesel pour le souper au poulet, préparé par Rôtisseries Fusey, et écouter les prestations musicales du groupe The Deputies qui a su intégrer des chansons québécoises dans son répertoire. Nous aurons l'occasion de l'entendre à nouveau avec Eric Masson, lors du tournoi de balle familial en août prochain. Merci au comité de la Fête : Audrey, Aurore, Nancy et Stacy. Un Merci spécial à Dany Giroux des Rôtisseries Fusey et à la Société de développement économique de St-Stanislas pour leur généreuse contribution.

Le 24 juin 2025, a eu lieu la traditionnelle volée de cloches à midi, annonçant cet anniversaire important. Merci au sonneur de cloches Jean Pierre Veillette, pour sa collaboration. En après-midi, pas moins d'une quarantaine d'amateurs de danse en ligne se sont rendus à la salle municipale pour danser en compagnie des professeurs, Christiane et Bertrand.

Encore une fois, Saint-Stanislas était fièrement décorée pour la Fête Nationale. Un gros MERCI pour votre implication. Un tirage au sort a eu lieu parmi les Stanois(es) qui avaient décoré leur commerce ou résidence. Les gagnants sont Stéphane Dupont, Marius Vallerand et Louis Trudel qui ont reçu chacun une tuque avec le fleur de lys; Alain St-Onge et Daniel Tremblay ont reçu tous les deux un gilet en coton ouaté; Maison de transition, Céline Perron et Isabelle Serveau ont reçu un gilet à manches courtes. Le 24 juin, le prix de présence était un ensemble de tasses *Je me souviens*, dont la gagnante est Lucie Nault.

On se donne rendez-vous l'an prochain!

Le comité de la Société St-Jean Baptiste de St-Stanislas



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
SAINT-STANISLAS

La Société d'histoire est heureuse de vous présenter le comité 2025-2026



1^{re} rangée : Jocelyne Veillette, Yves Baril, Ghislaine B.Asselin et Ginette Trottier

2^e rangée : Jean-Paul Trudel, Josiane Baril, vice-présidente, Diane Boisvert, secrétaire, Lise Bédard, trésorière, Francis Boisvert et René Veillette, président.



Centre d'action
bénévole de la
Moraine

Ateliers muscler vos méninges!

- ☆ Offert gratuitement par le CAB
- ☆ Ateliers stimulant la vitalité intellectuelle des aînés
- ☆ Collations, café et plaisir assuré!
- ☆ Session de 5 ateliers de 3 heures à fréquence d'un atelier par semaine
- ☆ Début de la prochaine session automne 2025
- ☆ Pour réserver votre place, contactez Camille au 418-328-8600 poste 201



45e anniversaire



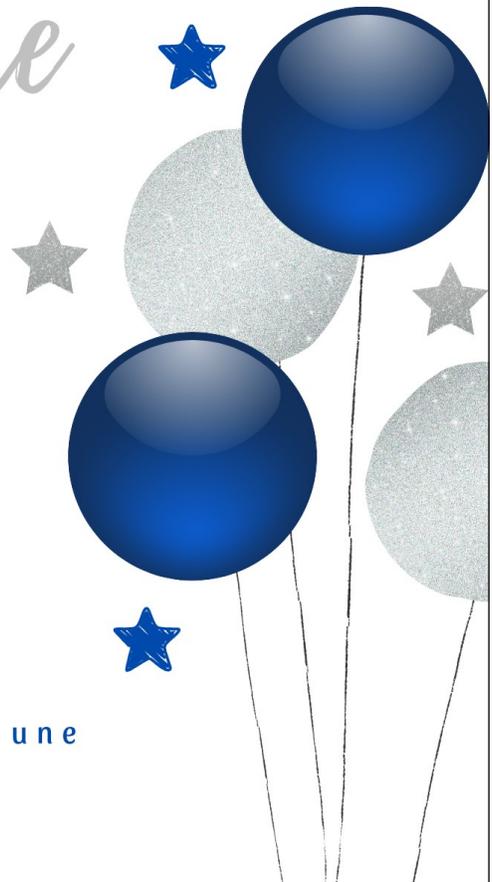
Centre d'action
bénévole de la
Moraine

Cet automne, le Centre
d'action bénévole de la
moraine fête ses 45 ans !

Le 25 octobre 2025 on
célèbre en grand...

RÉSERVEZ VOTRE DATE !

Les personnes concernées recevront une
invitation avec tous les détails
concernant cet évènement.



SAVIEZ-VOUS QUE la bande riveraine (rive) protège les lacs et les cours d'eau ?



La **bande riveraine (rive)** est la bande de terre qui borde les lacs et les cours d'eau. Cette zone est plus ou moins large selon la réglementation municipale en vigueur.

À quoi sert-elle ?

Elle protège les lacs et les cours d'eau au fil des saisons et les aide à maintenir leurs fonctions écologiques, car elle :

- **Atténue l'érosion** en :
 - ralentissant le ruissellement de l'eau;
 - favorisant l'infiltration de l'eau;
 - stabilisant les berges;

- **Filtre les polluants et les fertilisants** grâce aux systèmes racinaires des végétaux;
- **Crée des habitats** pour la faune et la flore;
- **Aide** au maintien de la **biodiversité aquatique et terrestre**.

La réglementation

Ce sont les municipalités qui ont le pouvoir de faire respecter la zone de protection riveraine.

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître :

- La largeur réglementaire de la rive;
- Les activités que vous pouvez y réaliser (p.ex. accès à l'eau, coupe d'arbres);
- La nécessité de se procurer un permis ou non selon l'activité.

Renaturalisation ou revégétalisation ?

Renaturaliser sa bande riveraine, c'est laisser la nature suivre son cours en cessant de tondre une bande de la largeur adéquate, tandis que **revégétaliser** c'est planter des espèces indigènes pour accélérer le processus.

Comment choisir les végétaux ?

Lors d'une revégétalisation, il faut se rappeler que la végétation peut être inondée ou submergée, il faut donc choisir des espèces adaptées aux conditions humides ou même sèches (comme pour le haut d'un talus) et tenir compte de l'exposition au soleil.

L'important est de choisir des plantes indigènes et d'intégrer des plantes de différentes strates : herbacée, arbustive et arborescente.



La MRC DES CHENAUX est l'entité responsable du développement régional de ses 10 municipalités :

Batiscan
Champlain
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Saint-Luc-de-Vincennes
Saint-Maurice
Saint-Narcisse
Saint-Prosper-de-Champlain
Saint-Stanislas
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Sainte-Anne-de-la-Pérade.

En savoir plus : mrcdeschenaux.ca

Évaluation foncière | Un service essentiel, tout au long de l'année



Relevant du Service de l'évaluation foncière, des inspections sont effectuées tout au long de l'année, durant les heures normales de travail, par un technicien-inspecteur de la MRC des Chenaux.

Elles concernent tous les types de propriétés situées dans les dix municipalités de la MRC des Chenaux : résidentielles, commerciales, multi-résidentielles, agricoles, chalets, camps forestiers, etc.

Collecte des encombrants | Formulaire de requête

La collecte des encombrants est un service gratuit que la MRC des Chenaux offre mensuellement. L'inscription est obligatoire pour chaque collecte à laquelle vous désirez vous inscrire. Le nombre d'inscriptions est limité.

- Formulaire de requête en ligne : mrcdeschenaux.ca
- Requête par téléphone : 819 840-0704

Culture | Spectacles de l'automne 2025 à la salle Denis-Dupont

La seule salle de diffusion de la MRC, comptant 292 places et entièrement rénovée, est située à l'école secondaire Le Tremplin, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Culture des Chenaux y présente des spectacles, conférences et activités de médiation dans le cadre de son Entente avec le ministère de la Culture et des Communications. Billets en ventes sur mrcdeschenaux.ca.



Stéphane Fallu – Assumé, 10 octobre 2025 à 20 h

À 55 ans, Stéphane Fallu revient à ses racines humoristiques avec *Assumé*, un spectacle de stand-up personnel, audacieux et sans filtre.

2Frères – En duo - Chapitre un, 21 novembre 2025 à 20 h

Dans une formule acoustique intimiste, *En duo – Chapitre Un* vous fera redécouvrir les plus grands succès de 2Frères dans une ambiance chaleureuse.



Tourisme | Tournée Arts & Terroir 20-21 septembre 2025

Plus de **20 artistes, artisans et producteurs** de notre région ouvriront leurs portes dans le cadre de la **Tournée Arts et Terroir**. C'est l'occasion parfaite de partir à la rencontre de gens passionnés, de découvrir des savoir-faire uniques et de goûter à la richesse culturelle et gourmande des Chenaux !

Vous avez la possibilité de découvrir le circuit en autobus et de vous laisser conduire !
Inscription obligatoire – places limitées.

En savoir plus : tourneeartsterroir.com



RISQUES ASSOCIÉS AUX MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux ne sont pas problématiques en soi. La plupart du temps, ils s'avèrent même bénéfiques pour s'informer, créer, socialiser, communiquer, se divertir, etc. Les risques dépendent de l'utilisation qui en est faite, de la vulnérabilité des personnes qui les utilisent et des contacts de celles-ci avec des gens malintentionnés. Il est donc important de se sensibiliser aux risques associés à l'utilisation d'Internet et à la cybercriminalité et de connaître les mesures de prévention à adopter pour se protéger.

Principaux risques pour l'ensemble des médias sociaux

- Le partage d'informations personnelles;
- L'exposition à du contenu inapproprié;
- La cyberintimidation;
- La communication avec des inconnus malintentionnés.

Conseils de prévention

Données personnelles

- Limitez autant que possible la divulgation de vos renseignements personnels;
- Faites preuve de prudence dans la diffusion et dans le partage d'images et de vidéos;
- Favorisez l'utilisation d'un pseudonyme neutre;
- Lors de la création d'un compte d'utilisateur, optez pour un mot de passe robuste, composé de nombreux caractères diversifiés, y compris des caractères spéciaux, et variez les mots de passe d'une plateforme à l'autre;
- Vérifiez souvent vos paramètres de confidentialité dans les médias sociaux;
- Lors de l'installation d'applications, n'autorisez l'accès à vos informations personnelles qu'à celles en lesquelles vous avez confiance.

Interagir en toute sûreté

- Privilégiez un lieu public pour rencontrer une personne dont vous aurez fait la connaissance sur Internet et informez toujours une personne de confiance des détails entourant votre rencontre, tels que le lieu et l'heure de la rencontre, ainsi que l'identité de la personne avec qui vous avez rendez-vous.

Cyberintimidation

- Lors d'un acte de cyberintimidation, évitez de répliquer; quittez immédiatement l'espace virtuel. Conservez les messages offensants reçus, car ils pourront servir de preuve.
- Signalez au service de police les individus malintentionnés qui utilisent des défis en ligne pour harceler, intimider et menacer, et qui mettent à risque la sécurité des jeunes.

Source : <https://www.sq.gouv.qc.ca/services/prevention/>





Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Téléphone : 819-840-0703

URGENCE SEULEMENT : 418-328-8583

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

Bibliothèque Émilie Bordeleau

8, rue St-Gabriel

Téléphone : 418-328-0008

Horaire : Lundi et mercredi 19 h 00 à 20 h 00

Mardi : 14 h 30 à 16 h 00

Service des loisirs

Téléphone : 819-840-0703 (2426)

loisirs@saint-stanislas.ca

Horaire : Jeudi 8 h 00 à 16 h 00

Service d'urbanisme

1302, rue Principale

Téléphone : 819-840-0703 (2423)

urbanisme@saint-stanislas.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Luc Pellerin

Siège # 1 : Gérald Cossette

Siège # 2 : Élisabeth Tessier

Siège # 3 : Alain Déry

Siège # 4 : Lorraine Boisvert

Siège # 5 : Vacant

Siège # 6 : Dominique Cossette

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2025

13 janvier 5 mai 8 septembre

3 février 2 juin 6 octobre

3 mars 7 juillet 17 novembre

7 avril 4 août 8 décembre

Prendre note qu'il peut arriver que la Municipalité se voit dans l'obligation de déplacer les dates de certaines séances en cours d'année.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Production : Lucille Bédard

Prochaine parution : Octobre 2025

Date de tombée : 30 septembre 2025

Tirage : 610 copies

Veuillez noter que certains articles sont insérés intégralement dans le bulletin, sans possibilité de corrections.